

# L'Acadie, histoire heurtée d'un peuplement

par Yves Montenay

Etude publiée dans "Population et Avenir" N°2011/2 (n° 702)  
et sur [Avenir de la Langue Française](#)

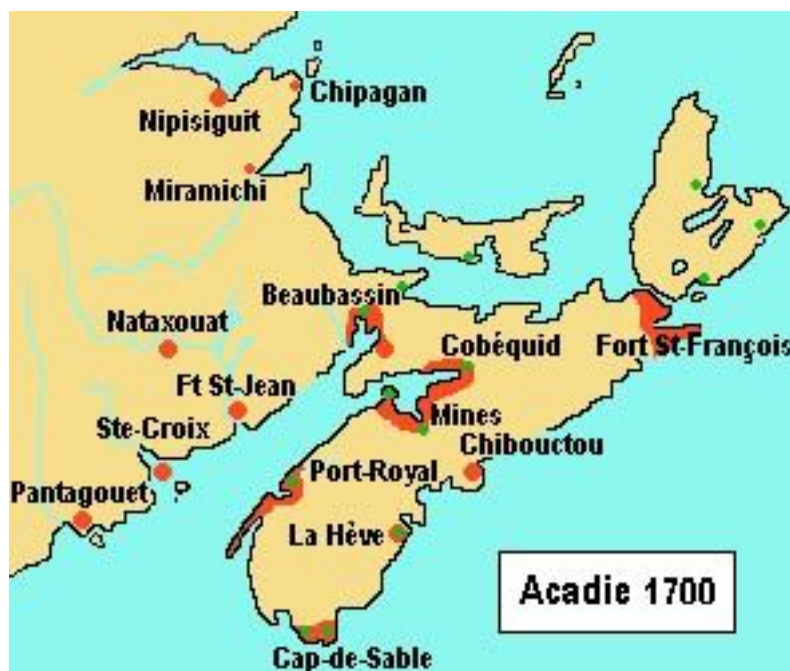
Le terme **Acadie** désigne la partie francophone de trois provinces canadiennes situées à l'est du Québec : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Or, lorsqu'on pense francophonie au Canada, c'est souvent le Québec qui est cité. Comment donc expliquer ce peuplement francophone dans trois autres provinces, orientales, du Canada ?

## ETUDE

Aujourd'hui on appelle Acadie la partie francophone des trois provinces canadiennes en rouge sur la carte ci-dessous : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Édouard.



Au 16<sup>ème</sup> siècle, jusqu'à Henri IV, les pêcheurs français de la côte atlantique s'y installaient l'été, ainsi qu'à Terre-Neuve et dans l'extrême ouest du Québec d'aujourd'hui. Ensuite il y eut quelques établissements permanents (carte ci-dessous), le reste du territoire étant forestier ou rocheux et habité de manière très clairsemée par des tribus indiennes dont les Micmacs. Français et Indiens s'entendaient bien car il n'y avait pas de concurrence pour l'occupation des terres comme ce fut le cas ailleurs ou plus tard. Les Anglais s'installèrent plus au sud dans la région de Boston.



On sait que les Anglais voulurent très tôt s'appropriier les bouches du Saint-Laurent, d'autant que les Bostoniens n'appréciaient pas leurs concurrents français. En 1713 Terre-Neuve et l'Acadie furent enlevées à la France et passèrent sous la domination de la couronne britannique. Toutefois les Acadiens furent dispensés du serment d'allégeance à un roi protestant et furent déclarés neutres comme on le constate sur les cartes de l'époque.

En 1755, les Bostoniens obtinrent de Londres qu'on les débarrasse de ces concurrents qui continuaient à prospérer malgré leur séparation d'avec la France. Ils les firent déporter par l'armée anglaise et s'approprièrent leurs terres et leurs zones de pêche. Cette épuration ethnique, et leur dispersion sur les rives de l'Atlantique, de New York aux Malouines et des côtes anglaises à la Bretagne et au Poitou, était censée régler définitivement la question acadienne.

### Une survivance discrète et effacée

En fait trois groupes gardèrent leur identité : ceux qui se retrouvèrent en Louisiane, ceux qui s'installèrent au Québec et celui dont nous allons maintenant parler. Ce dernier groupe était composé d'un tout petit nombre d'individus qui s'éloignèrent dans la forêt ou y revinrent de leur lieu d'exil. De toute façon il s'agissait de vivre discrètement dans des zones n'intéressant personne notamment sur le plan agricole. Ce fut très nettement le cas en Nouvelle-Écosse, un peu moins au nord du Nouveau-Brunswick, sur la côte ou dans l'intérieur où il n'y avait que peu ou pas d'anglais et où ils se mélangèrent aux colons québécois dans la région d'Edmunston ("la République du Madawaska"), aujourd'hui partagée entre les États-Unis, le Québec et Nouveau-Brunswick. Installation discrète, car "on n'avait pas le droit d'être là", jusqu'au traité de 1763, et même, en pratique, bien après car certains villages durent de nouveau déménager au fur et à mesure de l'avancement du peuplement anglais sur "les terres de la Couronne".

De cette série de traumatismes résulta une attitude plus passive et résignée que celle des Québécois, qui eux étaient protégés par le traité de 1763 garantissant leurs biens, leur langue et leur religion, même si le territoire en question, au départ le Canada jusqu'aux Rocheuses, fut peu à peu rogné pour devenir le Québec actuel.

Jusque que dans les années 1960, les Acadiens supportèrent une série de brimades où l'action publique annulait les progrès associatifs, principalement de l'enseignement privé catholique francophone, dont le financement par cette partie la plus pauvre de la population s'ajoutait à l'impôt finançant l'enseignement général anglophone.



Quelques manifestations témoignaient cependant de la permanence officieuse des Acadiens, par exemple leur adoption d'un drapeau (non officiel, mais souvent affiché) qui devrait rappeler quelque chose à nos lecteurs :

Cette permanence fut soutenue, comme au Québec par une « revanche des berceaux », avec une bonne proportion de familles de 15 à 20 enfants, sans la mortalité infantile et maternelle des pays du Sud. La disponibilité des terres à défricher y fut aussi sûrement pour quelque chose.

### Un redressement notable, mais très tardif

Je fus envoyé en Acadie en 1963 par Robert de Caix [1] pour "reprendre contact". Via Philippe Rossillon, plus tard président de Population et Avenir, les responsables associatifs que je pus effectivement contacter grâce aux souvenirs laissés par Robert de Caix signaient avec le général De Gaulle le traité franco-acadien, probablement un des rares entre un État et un peuple sans structure officielle et donc représenté par des associations.

À partir de cette date, des progrès continus furent effectués et en 1981, le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnut enfin l'égalité des droits linguistiques des deux communautés de la province, et donc son bilinguisme. La même année, les familles acadiennes de la Nouvelle-Écosse purent envoyer leurs enfants à l'école française, ensuite prolongée par l'Université Sainte-Anne, la seule université francophone de la province.



*Congrès acadien de 2004 à la Pointe de l'Église (Nouvelle Écosse : cf. carte)*

Sur le plan démo-économique, on note pendant cette époque deux évolutions de sens inverse :

- l'industrialisation amène une part des Acadiens vers les villes, où la fécondité baisse et où l'on travaille en anglais; dans un deuxième temps la désindustrialisation pousse à l'émigration des francophones comme des anglophones, notamment vers l'Alberta pétrolier,

- la tertiarisation, qui multiplie les élites acadiennes, notamment dans le commerce et les professions libérales ; les « villages » deviennent alors de petites villes où l'on peut vivre dans des circuits entièrement francophones, alors que le déclin du forestage et des pêcheries avaient fait craindre la nécessité d'intégrer les circuits anglophones.

Finalement, le noyau du peuple acadien, environ 400 000 personnes hors du Québec, est probablement sauvé. Mais pour certaines franges et certaines communautés isolées, il est trop tard. De plus, comme au Québec, maintenant que "la dignité" est reconnue et que la revendication linguistique n'est plus nécessaire pour les besoins les plus criants, le militantisme francophone a tendance à perdre de la vigueur.

### Méfiez-vous des cartes !

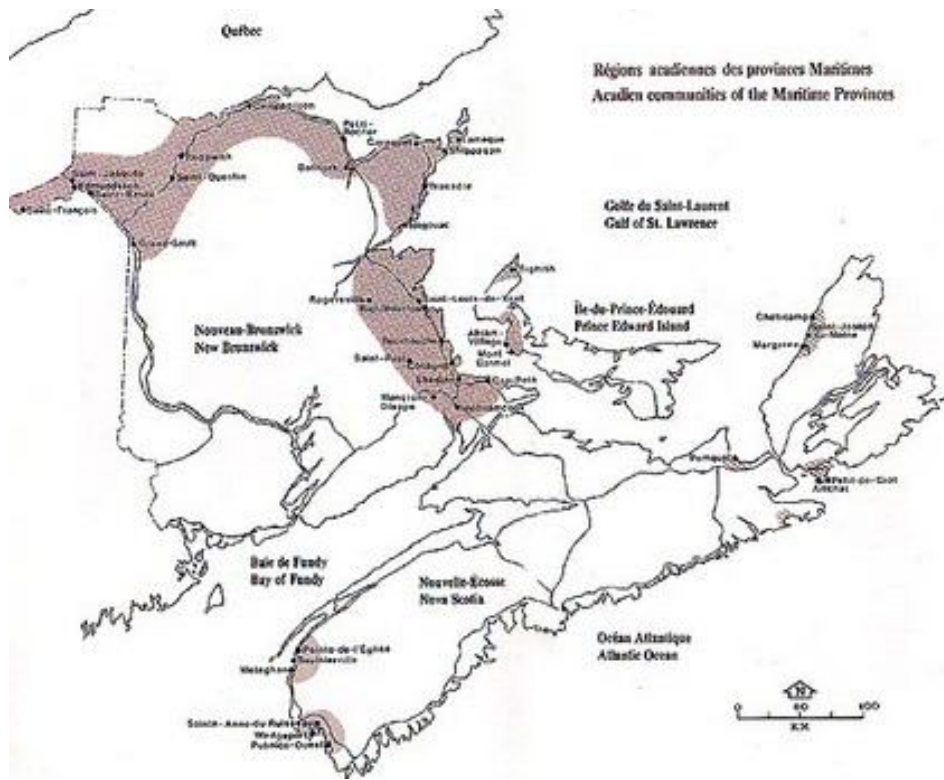
Après toutes ces péripéties historiques et géographiques, où sont les Acadiens et notamment sont-ils mélangés ou non aux "Anglais" (en fait, Canadiens comme eux) ?

Deux cartes l'indiquent imparfaitement.

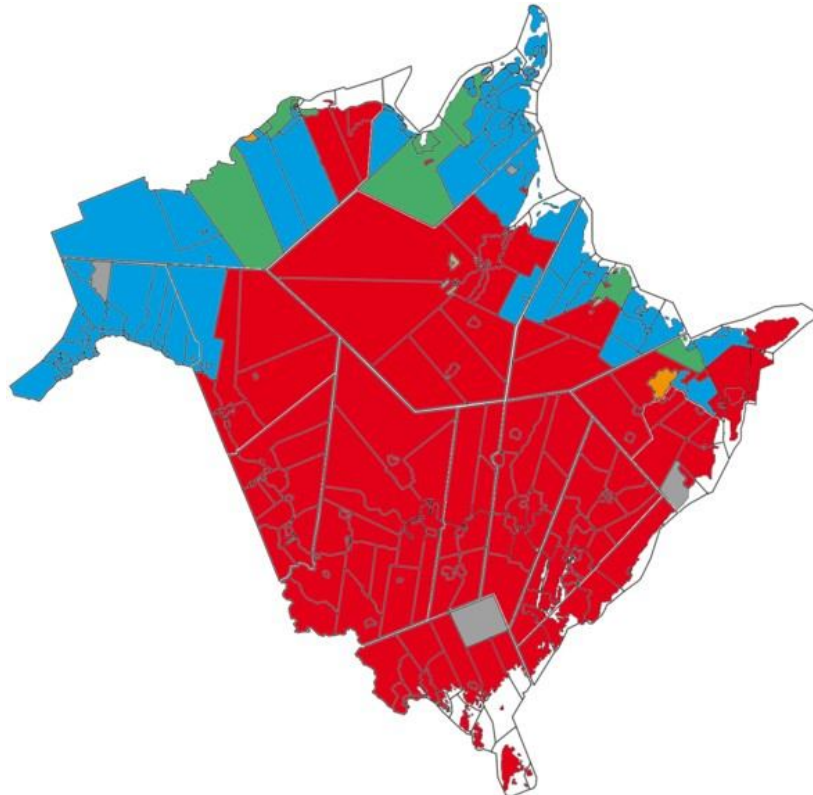
La première (page suivante) est une carte d'artiste, je veux dire dessinée et non coloriée par un ordinateur sur la base des circonscriptions du recensement. Cette carte de l'Acadie en grisé est abusivement simplifiée : sur la côte nord les villes de Campbellton et Bathurst sont statistiquement à demi acadiennes mais, de fait, socialement « anglophonisées », et Moncton, la plus grande agglomération de la province est d'abord "anglaise" avec 33% de francophones et peu d'anglais bilingues. Et pourtant c'est là qu'est installée l'université francophone ! Heureusement, la banlieue est de Moncton, Dieppe, est francophone.

Surtout, comme l'autre, cette carte ne distingue pas les zones non peuplées (en gros le centre du Nouveau Brunswick comme de la Nouvelle Écosse) des zones anglophones.





Celle du Nouveau-Brunswick, qui regroupe la grande majorité de la population acadienne, reprend mécaniquement le recensement et fait elle aussi figurer les grands espaces peu peuplés du centre dans la zone anglophone, alors qu'il s'agit d'un vide qui sépare les deux peuples. Quand aux zones vertes, elles ne font pas ressortir la distinction entre "grandes" villes (à partir de 10 000 habitants) plutôt anglophones et "petites villes" francophones. Les mêmes cartes pour l'île du Prince Edouard et la Nouvelle Écosse, n'indiquent que des comtés "mixtes" à minorité francophone, alors que ces derniers sont localement majoritaires, mais "noyés" dans chaque comté.



[1] 1869-1970, rédacteur au Journal des Débats, diplomate en Syrie, à la SDN, puis en Acadie.